

COMMUNE DE FREHEL

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du jeudi 22 mai 2025

Date de convocation : 16 mai 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 18

Date d'affichage : 16 mai 2025

Nombre de Conseillers présents : 14

Nombre de Conseillers votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-deux mai à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Madame Michèle MOISAN, Maire.

Etaients présents : Mme MOISAN, MM CALLIOT, CHOLET, Mme CHATELLIER, MM FAUDIERE, SECRETAIN, DALLET, Mmes COQUELIN, MARTIN, MEHOUS, BRIARD, DURAND, NABUCET, M GREBERT formant la majorité des membres en exercice.

Etaients absents excusés : Mme CUCULI pouvoir à M SECRETAIN

Etaients absents : MM RENOUARDIERE, BELLANGER, LEMOINE

Mme BRIARD est nommée secrétaire.

RAPPORTEUR : Mme MOISAN

DELIBERATION N°2025-2-024 : Avis sur la demande de renouvellement de l'autorisation de jeux du casino

Conformément à l'article 7 de l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos, l'avis du conseil municipal est nécessaire pour la demande de renouvellement de l'autorisation de jeux délivrée par le Ministère de l'Intérieur.

Cette demande d'autorisation pour 5 ans se traduit par l'exploitation de :

100 machines à sous,

3 tables de jeux traditionnels,

60 postes de jeux électroniques.

Horaires d'ouverture :

De 10h à 5h le lendemain pour les machines à sous et les jeux électroniques,

De 15h à 5h le lendemain pour les jeux traditionnels.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **EMET** un avis favorable à la demande de renouvellement de l'autorisation de jeux telle qu'énoncée ci-dessus pour le casino de Fréhel émise par la SAS DUCHESSE ANNE,
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.



Le Secrétaire,

Sylvie BRIARD

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire, publié et transmis à la Préfecture de Saint-Brieuc le 26 mai 2025

